

**CGT FINANCES PUBLIQUES - MONTREUIL**  
**CEN 27, 28, 29 novembre 2019**  
**RELEVÉS DE DÉCISIONS**

---

**SEANCE du 27 novembre** *matin jusqu'à 16h15*

*Présidence : Philippe GORY / présence : 44*

*Objet : revendicatif*

*invités : Christophe DELECOUR (UFSE) / Alexandre DERIGNY (Fédé des Finances)*

**Synthèse :**

**1** : Le mandat du congrès de juin est toujours, et encore plus d'actualité, nous ne participons pas aux instances nationales et locales, ou réunions informelles où il n'y a rien à négocier in fine. Nous continuons à amplifier le rapport de force pour faire aboutir nos revendications.

**2** : une communication spécifique va paraître pour démystifier la communication de la dg sur la signature des chartes du NRP dans certains départements (message à faire passer aux collègues : rien n'est joué, la bataille ne fait que commencer !)

**3** : élargissement des sujets d'actualité dans nos futures publications car les contres réformes en cours (retraite. services publics) sont toutes liées à la casse du modèle social français.

**4** : publication sur la problématique de l'accueil à venir.

**5** : sur l'intersyndicale à venir pour la journée du 5, nous portons la tenue d'AG après le 5 pour appeler à la grève.

**6** : passons désormais par la tenue d'AG, plus symbolique et fort qu'une hmi pour mobiliser les collègues.

**7** : message à faire passer aux collègues : nous, agents de la dgfip. possédons également des moyens de nuisance, moins visibles que le secteur des transports et de l'énergie, certes, mais nous pouvons stopper les remboursements de crédits d'impôts ou de taxes, les comptas des sie, ou pourquoi pas les payes dans les trésoreries ?

**VOTE : 1 abstention, 43 pour et 0 contre.**

**SEANCE du 27 novembre** *après-midi à partir de 16h30*

*Présidence : BERTRAND HOUDRIL / présence : 44*

*Objet : les agents techniques*

*invités : Christophe DELECOUR (UFSE) / Alexandre DERIGNY (Fédé des Finances)*

*les élus représentants des agents techniques*

**en attente de RDD**

**SEANCE du 28 novembre** *matin*

*Présidence : Marie-Claude LOUGNON / présence : 44*

*Objet :*

– *restitutions ateliers*

– *quid de la défense des dossiers après "LA CAP", lien avec le juridique*

*invités : /*

**en attente de RDD**

**SEANCE du 28 novembre** *après-midi*

*Présidence : Johan OUDIT / présence : 45*

*Objet :*

– *droits syndicaux sections / demandes complémentaires*

– *politique financière*

*invités : /*

**DROITS SYNDICAUX**

**restitution collectif droits syndicaux (9 participants)**

clé répartition à venir en fonction de la baisse des droits => nouvelle clé éventuellement en 2020 MAIS La clé ne sera jamais parfaite pour retracer la réalité humaine de l'activité des section=> est ce utile de modifier la clé de répartition ?  
volant confédéraux : point de la situation ; décision à prendre sur le volume pour l'interpro l'an prochain.  
le collectif sera pérenne et se réunira selon les besoins

### ***demandes complémentaires 2019***

3418 disponibles à la date : 170 droits CAPN 169 ENFIP

660 CTS sur l'enveloppe nationale restent disponibles

l'an passé plusieurs sections étaient en situation négative et le syndicat a dû compenser ou faire rectifier beaucoup des sections sont en dépassement de la clé depuis plusieurs années ce qui pose question.

certaines sections doivent s'interroger sur leur fonctionnement au vu de la demande parfois très importante. Il va falloir déterminer si l'on décide politiquement de garder ou pas une réserve chaque année.

Vérifier avec les Rh au 31/12 attention appelé sur la possible comptabilisation des jours ouvrés lors de droits entourant un WE.

**VOTE sur satisfaction de toutes les demandes complémentaires**

**Pour : 42 ; Abst : 1 ; NPPV : 0 ; Contre : 0**

**VOTE sur demande aux sections de fournir un tableur des droits consommés au 31/12**

**Pour : 40 ; Abst : 3 ; NPPV : 0 ; Contre : 0**

**VOTE pour ne pas attribuer d'enveloppe « intuitu personae » autre que sur les droits interpro**

**Pour : 40 ; Abst : 2 ; NPPV : 0 ; Contre : 1**

### ***droits confédéralisés***

- droits dérogatoires supprimés en 2021

- 2020 et 2021 : les camarades en situation « retraitables » ne seront pas comptabilisés => 3 concernés dont 1 en 2021

=> 2020 : 20 ETP au lieu de 40 au titre des droits dérogatoires

- direction fédérale vote 11 % de droits à la confédé auxquels s'ajoutent 6 ou 7 % du syndicat

=> à voir si la fédé continue à verser 11 % ?

=> laisser les droits confédés à gérer à la FD

- laisser de la lisibilité sur les différents niveaux de participation aux droits syndicaux.

**VOTE : proposition du maintien du taux des 11 % de l'enveloppe ministérielle**

**Pour : 34 ; Abst : 6 ; NPPV : 0 ; Contre : 1**

Différentes « options » ont été envisagées pour avoir une idée de l'impact sur la totalité de nos droits :

=> si SATISFACTION DE TOUTES LES DEMANDES CONFEDES = 15 %

=> si 50 % de chaque demande = 7 %

=> toutes les demandes moins 15 % automatique pour chacune = 12,4 %

=> moins 15 % aux « structurants » et 50 % des demandes « autres » = 10,6 %

- obligation de tenir compte de notre réalité concernant la diminution des droits à venir

- mettre notre participation à la hauteur de notre représentation dans l'interpro

- l'exercice n'est pas plaisant mais on est obligé de faire face à cette situation de perte de droits

### **Synthèse :**

- courrier explicatif vers les camarades concernés pour les informer de leur situation afin de ne pas les laisser s'engager au 1<sup>er</sup> janvier sur des droits en diminution.

- idem courrier explicatif aux sections

**VOTE sur synthèse**

**Pour : 38 ; Abst : 0 ; NPPV : 0 ; Contre : 0**

### ***Assimilés permanents***

- décret en application au 01/01/2020

- la décision avait été prise de ne pas faire passer nos militants sous ce statut mais nous avons omis les camarades en attente sur les listes d'aptitude.

Il est proposé, pour ne pas léser les camarades concernés, de les faire basculer en permanent l'année de la promotion afin de leur permettre d'y accéder.

**VOTE : interpellation temps transitoire pour (... désolé j'ai loupé l'intitulé précis du vote) + passage en permanent l'année de la promotion en LA pour les assimilés permanents qui postulent**

**Pour : 29 ; Abst : 7 ; NPPV : 1 ; Contre : 1**

## POLITIQUE FINANCIERE

- 7648 FNI à ce jour
- situation financière très difficile avec – 150 700,53 au niveau de la réalisation du budget 2019
- réserve du syndicat 1 082 502€ l'an passé => plus que 587 284 € aujourd'hui
- => nous sommes dans l'incapacité de faire des réserves pour les prochaines échéances (conseil national, congrès, élections etc).
- le 14/11 a coûté autour de 15000 € qui seront pris sur la souscription (tombola)
- => débat sur le coût du transport pour la journée du 14/11.
- pose le problème
- => du reversement trop tardif des sections
- => de l'importance de s'engager de nouveau sur la syndicalisation
- avoir plus de détails sur certains postes de dépenses dans le but d'apporter plus de rigueur si nécessaire

*Au vu de la situation, proposition d'augmentation des cotisations pour 2020 sachant qu'on ne l'a pas augmenté depuis plusieurs années.*

**VOTE : barème de cotisations avec 2 % d'augmentation**

**Pour : 36 ; Abst : 2 ; NPPV : 0 ; Contre : 0**

**SEANCE du 29 novembre** *matin*

*Présidence : Xavier PORCEDDA / présence : 43*

*Objet : LA retraite, dossier d'information*

*invités : /*

**Pas de RDD**

\*\*\*\*\*